

Réf: Dossier 341204

Avis de constitution

SOCIETE « LES DELICES DE MARCY »

Siège BONOUA BEGNERI, Lot D, Ilot 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2022, et enregistrés au CEPICI le 01/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES DELICES DE MARCY »

Objet : BOULANGERIE; PATISSERIE; GLACIER; CAVE; RESTAURATION;

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BONOUA BEGNERI, Lot D, Ilot 36

Dirigeant(s) Mme KONNET CHEOU RENALDINE EPOUSE N'GUESSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-GRDBSM-2022-B-11585 du 11/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00000/GTCA/RC/2024 du 11/09/2024

